



## **Réponse au postulat de Mme Françoise Piron**

« Récoltons la parole de nos aînés »

Rapport-préavis N° 2025/16

Lausanne, le 19 juin 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **1. Résumé**

La Ville de Lausanne met en œuvre une politique sociale forte, caractérisée notamment par de nombreuses actions en matière d'aide, de soutien ou encore d'échange avec les seniors. Dans un contexte de vieillissement croissant de la population, la Ville vise à renforcer l'intégration des seniors dans la société, quels que soient leurs capacités ou leurs états de santé. Elle mène ainsi des politiques ambitieuses à l'attention des seniors notamment en matière de mobilité, de logement, du sport ou encore de culture. Elle n'entend pas directement récolter la parole des aînées et aînés, estimant que cette mission est déjà effectuée à satisfaction par d'autres acteurs, que ce soit la RTS ou des associations comme Pro Senectute.

### **2. Objet du rapport-préavis**

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité répond au postulat de Mme Françoise Piron « Récoltons la parole de nos aînés », déposé le 19 mars 2024 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 23 avril 2024. Le postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'envisager une manière de récolter les souvenirs de nos aînés, qui le souhaitent, en leur tendant le micro pour se raconter lors du passage des représentants et représentants de la Municipalité pour marquer leur 90<sup>e</sup> anniversaire.

### **3. Réponse au postulat de Mme Françoise Piron « Récoltons la parole de nos aînés »**

#### **3.1 Politique des seniors en général**

La Ville a mené en 2021 une étude auprès d'une population plus sujette à la solitude et à l'isolement, les personnes âgées de 75 et plus<sup>1</sup>. Les résultats obtenus après réponse de 30% de cette tranche de population ne montrent pas que leur situation, notamment psychique, se soit dégradée après la crise sanitaire. Leurs réponses ont permis cependant de définir les facteurs sur lesquels intervenir afin de prévenir l'installation d'un sentiment de solitude et préserver les liens et interactions au sein de la population et ainsi renforcer la cohésion sociale.

Depuis de nombreuses années la Ville de Lausanne a mis en œuvre une politique sociale forte, de nombreux projets sont menés dans les différents dicastères dans le but d'offrir à la population des activités qui renforcent le lien social et favorisent une mixité sociale et intergénérationnelle. Une ville où il fait bon vivre contribue à la création et au renforcement

---

<sup>1</sup> Rapport-préavis N° 2023/33, du 29 juin 2023, « Politique sociale de la solitude : Etude et plan d'action dans le cadre de la réponse au postulat de M. Robert Joosten et consorts « Pour une étude sur la solitude à Lausanne »

des liens sociaux. Dans son préavis N° 2018 /33<sup>2</sup>, un plan d'action de 31 mesures a été adopté. Pour sa mise en œuvre, la Ville a notamment créé un poste de délégué-e aux seniors ainsi qu'une commission consultative réunissant associations, spécialistes et conseillers-ères communaux-ales.

Des transports publics performants et adaptés, une politique du logement volontariste qui intègre la dimension seniors, le développement des coopératives, le projet « Vieillir chez soi » qui favorise le maintien à domicile, des parcs conviviaux, une politique culturelle pour tous les publics, des bibliothèques offrant un programme d'activités gratuites et attrayantes, des clubs sportifs qui favorisent les échanges, le programme des volontaires sportifs lausannois, l'organisation d'une cérémonie pour les nouveaux seniors, l'ensemble de ces éléments contribuent au maintien du lien social pour l'ensemble des seniors lausannois.

La Ville entend poursuivre le développement de ces offres qui favorisent les liens entre les différentes générations ainsi que la communication auprès de la population. Elle le fera avec ses partenaires associatifs et institutionnels, tout en explorant avec eux les domaines à développer

### 3.2 Visites aux nonagénaires

Comme le veut la tradition dans le Canton de Vaud, les communes célèbrent leurs nonagénaires, alors que l'Etat fête les centenaires. A Lausanne, plus de 300 personnes atteignent désormais chaque année l'âge de 90 ans (326 en 2024 et 316 en 2023). Au vu du nombre très important de nonagénaires, ce ne sont pas les membres de la Municipalité, mais des fonctionnaires de la Ville (huissières et huissiers du Secrétariat municipal) qui se rendent chez les personnes concernées en leur livrant un cadeau au nom de la Municipalité. Le cadeau consiste en trois bouteilles de vin de la Ville, une boîte de chocolat officiel de la Ville, ainsi qu'une carte de vœux de la Municipalité.

### 3.3 Exemples d'activités pour les seniors : Evénements organisés en 2024 par la délégation aux seniors

En 2024, la délégation aux seniors a organisé trois événements phares, réunissant plus de 600 participantes et participants. Deux conférences ont exploré les thèmes de la politique du logement et des prestations sociales de la ville, tandis qu'une collaboration avec Senior Lab a abouti à une conférence intitulée « *Seniors et technologies* ». En décembre, dans la salle rénovée du cinéma Capitole, 350 seniors lausannois ont assisté à la projection en version originale sous-titrée du film *Easy Rider*. Cet événement, organisé en partenariat avec la Cinémathèque suisse et le service de la culture de la ville, a été un grand succès. Par ailleurs, des initiatives comme l'édition semestrielle d'une newsletter pour les seniors, complétée par des supports papier pour les personnes non connectées, ont permis une meilleure diffusion des activités proposées par la Ville, notamment les balades, les offres sportives et culturelles. Enfin, en 2026, la Ville de Lausanne accueillera au Forum de l'Hôtel de Ville une exposition présentant les centenaires vivant à Lausanne, dans le canton de Vaud et en Suisse, au moyen notamment de photos et d'histoires de vie, s'inscrivant ainsi dans la volonté de la postulante.

---

<sup>2</sup> Préavis N° 2018/33 du 16 août 2018 « Politique sociale communale de la vieillesse – Plan d'action dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé »

### 3.4 Récolte directe de la parole des aînées et aînés

Si les émissions consacrées aux seniors sont courantes, le thème de la vieillesse et souvent abordé par des spécialistes de la santé, des scientifiques ou des personnes travaillant dans le domaine social. Il est plus rare d'entendre les personnes directement concernées, toutefois, il faut relever trois podcasts récents, qui ouvrent des fenêtres sur des voyages intimes ou la vieillesse de raconté avec justesse et sincérité :

Aux origines du podcast « Destination Veillistan » de la RTS se trouvent Aurélie Cuttat et Christine Gonzalez, elles évoquent la découverte du grand âge, non comme une fin mais comme un territoire à explorer. Dix épisodes drôles et touchants où des seniors queer se dévoilent.

Le deuxième podcast, intitulé « Si tu savais », de Pro Senectute est un podcast né du désir d'entendre les seniors partager leur vécu et regard qu'ils portent sur leur vie, leur parcours et leurs expériences. Après une première saison sur le thème de l'amour, la deuxième aborde des thèmes plus larges. Le projet fait partie des projets retenus dans le cadre des projets cantonaux « Vieillir 2030 ».

Dans le podcast « Vieille peau » la comédienne vaudoise Charlotte Dumartheray s'interroge sur la vieillesse en donnant la parole aux personnes concernées. Durant les sept épisodes, de nombreux sujets sont abordés avec finesse et humour l'apparition des cheveux blancs, la chirurgie esthétique, l'âgisme et la retraite, et le thème délicat de la sexualité des seniors.

Relevons également le projet « Filiations » mené par des étudiant-e-s de l'Université de Lausanne et des participant-e-s de l'association Connaissance 3 qui ont étudié la thématique de la filiation à l'occasion d'un atelier d'écriture intergénérationnel organisé par Alain Ausoni et Anne-Lise Delacrétaz. Les 25 textes ont été réunis dans un ouvrage intitulé « Filiations » publié aux éditions Encre Fraiche et des extraits ont été présentés sous forme de lectures théâtrales dans plusieurs villes du canton.

Ces démarches permettent de diffuser de manière large et efficiente le vécu et les souvenirs de nos aînées et aînés. Elles sont menées par des professionnelles et professionnels qui ont été formés à la récolte de témoignage. Charger des fonctionnaires de la Ville de cette mission n'est pas opportun pour la Municipalité. Celle-ci relève que les livraisons de cadeaux aux nonagénaires représentent déjà un travail conséquent pour les huissières et huissiers, parmi d'autres tâches exercées, en particulier la distribution du courrier. Mettre en place un entretien lors de ces visites nécessiterait des moyens en personnel supplémentaires non négligeables et la mise en place de formations spécifiques afin de récolter des témoignages qui puissent être utilisables après. Il faudrait ensuite imaginer une formation pour du personnel afin que ces témoignages soient montés et mis en forme de manière adéquate. Il nous semble donc plus adéquat que les diffuseurs privés ou les associations continuent à le faire avec les compétences métiers nécessaires qui sont les leurs, plutôt que de former et d'engager le personnel nécessaire pour un résultat qui sera très probablement moins qualitatif que celui des entités qui le font déjà. La Municipalité entend dès lors privilégier son action telle que présentée aux chapitres 3.1 à 3.3.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au postulat de Mme Françoise Piron « Récoltons la parole de nos aînés ».

## 4. Impact sur le développement durable

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

## 5. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

## **6. Aspects financiers**

### 6.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

### 6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

## **7. Conclusion**

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

Vu le rapport-préavis N° 2025/16 de la Municipalité, du 19 juin 2025 ;

oui le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accepter la réponse au postulat de Mme Françoise Piron « Récoltons la parole de nos aînés ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter